



Communication° 2023 12 18-03-Présentation du rapport annuel du
Syndicat Départemental d'Énergies du Rhône (SYDER) – Année 2022

Nombre de conseillers	Date de la convocation : 11/12/2023
En exercice : 33	
Présents : 27	Affichage de la convocation : 12/12/2023
Pouvoirs : 4	
Votants : 31	Affichage du compte rendu : 21/12/2023
Présents : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Yolande CHAREYRE, Chantal ROCHE, Edouard WILLEMIN, Jean-Pierre NEMOZ, Gerbert RAMBAUD, Safi BOUKACEM, Sylvie RAZY, Isabelle VIDAL, Sandrine ARNAUD, Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Véronique DUMAS, Roland BADOIL, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Sylvain BARCET, Brigitte REGIS-MOREAU.	
Absents ayant remis pouvoir :	
Mme Aline DURAND pouvoir à M Stéphane GILLET Mme Fatima FERNI pouvoir à M Daniel JULLIEN M Joao DA ROCHA donne pouvoir à M Jean-Pierre NEMOZ M Sylvère MATHIEU donne pouvoir à Mme Brigitte REGIS-MOREAU	
Absents ou excusés :	
Chantal BERTHILLON M Christian NEUVILLE	

Mme Béatrice DUMORTIER est élue secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales).

Le SYDER est un syndicat mixte fermé, administré par un Comité syndical, qui historiquement est chargé de l'organisation de la distribution publique de l'électricité sur le territoire du Rhône. Il exerce cette compétence auprès de plus de 200 communes du département.

Au fil du temps, le syndicat a su diversifier ses missions et expertises pour toujours mieux accompagner les collectivités dans le domaine des énergies et l'aménagement de leur territoire. Il a ainsi développé des compétences optionnelles comme : la gestion et la distribution des réseaux de gaz.

Aujourd'hui, près de 83 communes lui ont délégué cette mission. Propriétaire des réseaux de distribution d'électricité puis de gaz, dont l'exploitation est consentie à des opérateurs nationaux (EDF / ENEDIS et GRDF) dans le cadre de contrat de concession, le SYDER assure à ce titre le contrôle et la qualité de la fourniture de l'électricité et du gaz pour ses membres.

Par ailleurs, gestionnaire de plus de 90 000 points lumineux, il assure également, pour le compte de 195 communes, la maintenance et l'exploitation de l'éclairage public.

Maître d'ouvrage des travaux d'électrification rurale, des dissimulations des réseaux secs et de l'éclairage public, le syndicat s'attache à garantir à toutes ses collectivités membres un aménagement énergétique équitable, durable et performant.

***Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance,
du rapport annuel du Syndicat Départemental d'Énergies du Rhône (SYDER)***

PREND ACTE de la communication du rapport d'activités 2022 du SYDER

PRÉCISE que ce rapport est mis à la disposition du public.

Rendue exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le

22 DEC. 2023

et de la publication en mairie le

22 DEC. 2023

La secrétaire

Béatrice DUMORTIER



Pour copie certifiée conforme

Au registre des délibérations

Le Maire

Daniel JULLIEN

